

Principes de l'observation des droits de la personne

Mona Nicoara, *Université de Columbia*

Ana Pinto, *Center for Organization, Research and Education*

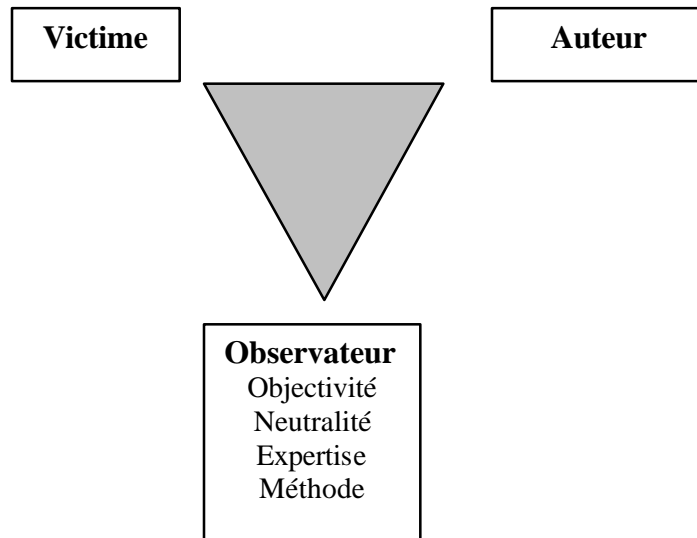
Lundi 28 juin 2004

Mona Nicoara

Pourquoi faisons-nous de l'observation de droits de la personne? Que cherchons-nous à accomplir?

- Pour s'assurer de la conformité avec le droit international et national dans le domaine des droits de la personne (DP). C'est l'aspect préventif de l'observation des DP. Nous travaillons pour assurer que la protection des DP soit mise en oeuvre par les autorités gouvernementales et les citoyens. Le but est de s'assurer que les actions prises par le gouvernement soient conformes au droit international et aux standards nationaux des DP qui ont été adoptés.
- Donner réparation pour les abus de DP. Les informations que nous recueillons par l'observation des DP peuvent être utilisées pour obtenir des réparations pour les victimes de violations des DP. L'observation des DP peut empêcher l'impunité pour les abus des DP et peut servir à réunir des preuves pour des actions en cour.
- Identifier les schémas d'abus et de violations de DP. Comprendre le type, la fréquence et les causes des violations des droits de la personne permet d'élaborer des solutions systémiques afin d'y remédier.
- Combattre les mythes et éduquer le public sur la situation qui prévaut en matière de DP. Ceci constitue l'aspect d'éducation du public de l'observation des droits de la personne. Souvent, les gouvernements et l'opinion publique présentent mal la situation des droits de la personne dans certains contextes particuliers, et par conséquent, la documentation peut contrer ces mythes et attirer l'attention sur les cas de violation L'observation peut aider à assurer la transparence pour favoriser les actions du gouvernement et des individus.
- Offrir une reconnaissance aux victimes de violations de DP. L'observation peut donner aux victimes l'occasion de se faire entendre et ainsi de permettre de faire connaître d'autres versions des évènements que celle donnée par le gouvernement. C'est l'une des raisons les plus importantes justifiant l'observation car cela amplifie la portée des voix des victimes et procure des occasions à ces voix de se faire entendre.

Le triangle de l'observation



Ce paradigme fréquemment utilisé établit une relation entre trois acteurs:

1. **La victime** –la personne ou le groupe dont les droits ont été violés.
2. **L’auteur**- l’auteur (un organisme ou une personne) responsable ou complice de la violation. Dans la vision traditionnelle des droits humains, il s’agit souvent du gouvernement
3. **L’observateur**- Le chercheur des droits de la personne est sensé être partie prenante neutre, objective, qui prend des notes sur les faits. L’observateur est censé avoir des connaissances en DP, dont en droit national, et doit s’appuyer sur une méthodologie définie. Dans le scénario simplifié, l’observateur interroge l’auteur et la victime, ainsi que les témoins.

C’est le paradigme classique de l’observation des DP. Le modèle prend pour acquis que l’observation est une activité déconnectée de la violation en tant que telle. Les observateurs sont censés être des parties extérieures impartiales qui ne sont pas impliquées dans la situation impliquant les violations.

L’observation des droits de la personne et l’impartialité.

La question la plus difficile qui se pose aux observateurs est de savoir s’ils doivent faire une observation impartiale? Doivent-ils identifier un problème et le documenter, puis suggérer ou approuver une solution qui n’implique pas les personnes qu’ils cherchent à aider?

L’avantage d’une approche impartiale dans l’observation est que l’observateur pourra maintenir sa crédibilité en tant qu’observateur indépendant au sein du forum dans lequel

il entend se faire le porte-parole de la situation. D'un autre côté, les observateurs objectifs et impartiaux sont souvent de peu de secours pour les victimes des violations des droits de la personne. En définitive, la question est de savoir si les observateurs de DP *sont, peuvent, ou devraient* être neutres.

C'est un dilemme auquel les observateurs de DP sont confrontés à chaque mission.

Qui fait de l'observation?

1. **Les organisations intergouvernementales** (OIG). Par exemple, les organes de surveillance des traités des Nations-Unies.
2. **Les organisations gouvernementales** (OG). Les gouvernements sont censés faire régulièrement rapport sur l'état de l'application de leurs obligations internationales en matière de DP. Les États ont des mécanismes d'observation nationaux, telles que les commissions parlementaires sur les DP et les ombudsmen.
3. **Les organisations non-gouvernementales** (ONG). Ces organisations peuvent être internationales, comme Amnesty International ou Human Rights Watch, ou nationales.

Qui est le plus efficace?

Pour déterminer la valeur des différents mécanismes d'observation, nous devons considérer les impacts des activités d'observation.

- Les OIG. Les enquêtes des OIG se fondent souvent sur les informations qui lui sont transmises par le gouvernement. Elles reçoivent également des informations provenant des ONG. Ce sont souvent les ONG qui ont le plus de ressources qui ont accès aux organes gouvernementaux. Habituellement, ce sont des ONG internationales qui ont de l'expertise mais qui sont éloignées du terrain et représentent donc des intérêts forts éloignés de la situation problématique. Les OIG peuvent faire pression sur l'État en menaçant de salir son image sur la scène internationale pour que celui-ci adopte et mette en place les standards de DP, mais l'efficacité de leur travail dépend de la bonne volonté des autorités gouvernementales à agir.
- Les OG. Les OG se fondent souvent sur les seules plaintes qu'elles reçoivent et mènent rarement des enquêtes de manière pro-active. Généralement, elles ne font pas écho aux causes qui ne sont pas déjà sur la scène publique. Elles ont peu de pouvoir pour obtenir des réparations. Les mécanismes gouvernementaux d'observation sont souvent suspectés d'avoir des accointances politiques, notamment de par la nomination de leurs membres qui suit souvent une procédure politique. D'un autre côté, dans la mesure où ses membres sont proches du pouvoir politique, elles peuvent avoir une certaine influence sur les autorités gouvernementales. Elles disposent également d'une plate-forme publique qui leur permet de donner la parole aux victimes de violations de DP et de les représenter.

- ◆ Les ONG ont souvent moins de ressources pour mener des activités d'observation que les organes tels que ceux des Nations-Unies. Elles ont également moins de prise sur les sphères de décision. Par conséquent, elles doivent s'engager dans des activités de plaidoyer et trouver les partenaires qui pourront agir. D'un autre côté, les ONGs bénéficient d'un fort degré de crédibilité et de plus de légitimité que les organisations gouvernementales et intergouvernementales.

L'observation des droits de la personne peut-elle être source de changements?

Il existe 3 réponses négatives communément admises à cette question mais on y ajoutera des éléments plus positifs.

Première réponse

L'observation seule ne peut entraîner de changements, il faut obligatoirement qu'elle soit complétée d'activités de plaidoyer. Or, le plaidoyer ne s'appuie pas uniquement sur des informations vérifiées. Il repose sur les habiletés, les contacts, le charisme et la chance.

Points positifs :

Parfois la seule présence d'un observateur suffit à amener des changements. Un exemple est le travail d'observation effectué par le Comité d'Helsinki et d'Amnistie Internationale en Roumanie au début des années 1990. Dans l'une des pires prisons, les gardiens utilisaient toujours des chaînes pour retenir les prisonniers. Bien que le rapport dénonçant ces faits n'ait eu aucune répercussion officielle malgré sa publication, lorsque nous sommes retournés à la prison les gardiens avaient par eux-mêmes abandonné l'utilisation des chaînes. L'horreur dont nous avons témoigné lors de notre précédente visite leur avait fait prendre conscience que cette pratique pourrait leur amener des ennuis dans le futur : la seule présence d'observateurs dans cette prison a donc eu un énorme impact.

Deuxième réponse

L'observation ne peut produire de changements dans une société totalitaire. Un exemple classique est celui du travail effectué par le Comité d'Helsinki derrière le rideau de fer durant les années 1980, qui mena de nombreuses actions d'observation et de plaidoyer qui n'eurent aucune répercussion sur les gouvernements visés.

Éléments positifs

Parfois les victimes de violations de DP ont besoin d'être écoutées et entendues. Il est possible que les pratiques en vigueur dans les régimes totalitaires ne changent pas, toutefois les victimes gagneront en confiance et en pouvoir du seul fait que quelqu'un les ait écouté. À long terme, cette pratique peut amener à un renforcement de la société civile qui devient par le fait même en mesure de contrer les actions des États totalitaires.

Troisième réponse

L'observation ne peut être efficace dans une société corrompue - les observateurs ne peuvent obliger les gens à appliquer les lois là où elles ne sont jamais appliquées.

Éléments positifs

Pour survivre, la corruption peut parfois être acceptée dans une société donnée. Lentement mais sûrement, les cultures changent et évoluent. (La culture des États-Unis du début du 19^{ème} siècle acceptait l'esclavage; ce qui est aujourd'hui impensable au sein de la même culture). La documentation et l'information peuvent ainsi contribuer à ce que les gens modifient leurs croyances et leurs actions concrètes.

Nouveaux défis pour l'observation

- ◆ Il est de plus en plus difficile de faire pression en utilisant la menace de salir l'image d'un État que ce soit au plan national ou international. Cette année, la Slovaquie est entrée dans l'Union Européenne alors que les membres sont censés être liés par les standards de DP Européens et internationaux. Cela intervient un an après que la stérilisation des femmes Roms ait été documentée et révélée par des activistes des droits de la personne. Le gouvernement slovaque a peu fait pour remédier à la situation.
- Le piège de l'anecdotique. Dans le modèle classique d'observation, l'observateur se concentre sur des cas individuels. De plus en plus, l'observation se concentre sur les politiques publiques et se résume à la collecte de statistiques et à la réalisation d'enquêtes de grande échelle.
- Crise de crédibilité. Il y a un an, la section espagnole d'Amnistie Internationale faisait circuler une pétition relative à la lapidation d'une femme nigériane qui avait eu un enfant hors des liens du mariage. Un groupe nigérian publia une déclaration selon laquelle les informations n'étaient pas exactes et que la pétition espagnole créait plus de tort que de bien. Ce genre d'erreur met en cause la crédibilité des ONG.
- Lassitude des donateurs. De plus en plus, les donateurs désirent financer des projets de développement à long-terme et non des activités d'observation. Si cette tendance continue cela laissera un grand vide dans le travail de défense des DP.

Ana Pinto

L'observation des DP et l'impartialité

En Inde, il y a eu beaucoup de débats sur la question de l'impartialité dans l'observation des DP. Pendant des années, on a affirmé qu'une bonne observation demandait des observateurs objectifs et impartiaux, déconnectés des événements qu'ils observent. Si un observateur n'est pas impartial, il risque de perdre sa crédibilité.

Personnellement, mon travail en tant que défenseur et observateur des DP est indéniablement influencé en faveur des victimes des violations des DP. Mon travail est de chercher les informations pertinentes qui permettront à ceux dont les droits ont été bafoués de pouvoir accéder à la justice, dans ce monde contrôlé par un petit groupe de gens issus de l'élite. Ceux qui contrôlent le monde sont ceux qui ont décidé que l'objectivité était une caractéristique nécessaire à une bonne observation.

Les bons observateurs doivent être attentifs à l'évolution des problèmes potentiellement sensibles. Un bon observateur commence son activité d'observation bien avant qu'un problème sérieux ou qu'une violation de DP ne survienne. Il doit toujours être attentif et se renseigner sur les problèmes de discrimination systémique. Il est indispensable que l'observateur connaisse et comprenne le contexte dans lequel la discrimination se place.

Le travail d'un très bon observateur est de s'engager et de s'informer en permanence, par tous les moyens. Il doit commencer l'enquête avec une attitude sceptique, ni neutre ni impartiale.

L'importance de réfléchir sur notre approche de l'observation

Nous devons réfléchir sur notre approche de l'observation et du plaidoyer. Nous devons nous demander de qui devraient émaner les décisions premières. Des ONG locales ou des ONG internationales qui détiennent beaucoup de ressources financières? Qui décide quelles informations devraient être recueillies et comment elles devraient être interprétées et utilisées?

L'expérience suivante, qui découle d'une activité d'observation illustre certains problèmes auxquels on peut être confronté lorsque l'on ne fait pas suffisamment attention à l'approche à adopter pour l'observation et le plaidoyer.

La coalition contre l'utilisation d'enfants soldats a été fondée en 1998 par 9 ONG en réponse aux nombreuses situations de violence et de conflits armés qui forcent la participation directe des enfants en tant que soldats, espions, détecteurs de mines antipersonnelle ou « épouses » pour les soldats. Grâce à son travail d'observation et de plaidoyer, la Coalition a réussi à attirer l'attention mondiale sur les pratiques de l'armée de résistance du seigneur dans le nord de l'Ouganda/Sud Soudan.

Le travail de recherche, d'observation, de plaidoyer, d'éducation du public, de réseautage et de formation de la coalition ont amené la question des enfants soldats à l'avant scène

au cours d'une courte période de 2 ans. L'influence de la Coalition (qui compte des membres au niveau national, régional et international et des réseaux en Afrique, en Europe, en Amérique latine, en Asie et au Moyen-Orient) a joué un rôle important dans la ratification de nouvelles lois internationales dans le domaine des droits de la personne, notamment le Protocole optionnel de la convention des droits de l'enfant sur les enfants dans les conflits armés. La coalition a aussi fait beaucoup de campagnes de plaidoyer et d'éducation du public sur le rôle de la cour criminelle de justice dans la protection des enfants victimes de conflits armés. En plus des facteurs déjà soulevés, la coalition réussit à atteindre ses objectifs grâce à des objectifs clairement définis et un but bien ciblé.

Cet exemple montre à quel point une question peut être vue de manière réductrice. La Coalition a eu un succès énorme dans la rédaction d'un Protocole optionnel sur les enfants soldats rédigé dans un très court laps de temps. Toutefois, peu de gouvernements l'ont signé ou ratifié car il ne reflète pas de manière pertinente la réalité de ces enfants. Malgré l'énorme montant de ressources consacré à cette initiative, le protocole a été très peu appliqué.

En tant qu'éducateurs en DP, notre rôle est clair. Nous devons utiliser nos aptitudes, nos connaissances et notre pouvoir pour nous assurer que les personnes ayant subi des abus et des violations de leurs droits, aient les instruments dont elles ont besoin pour décider du type d'action qu'elles devraient prendre et mettre en place. Nous devons travailler avec ces personnes afin qu'elles décident quelle politique leur gouvernement devrait mettre en œuvre et qu'elles fassent leur propre observation et leur propre plaidoyer.

Période de questions - réponses

Quelles stratégies devraient être établies pour une observation réussie?

Il est important de définir ce que nous entendons par réussie : est-ce une observation précise ou une observation qui a un impact sur la situation des DP? Dans les 2 cas, une observation réussie implique 2 éléments :

1. **Un planning approprié**- l'observateur doit connaître le contexte dans lequel la situation qu'il documente se passe et doit savoir comment établir sa crédibilité en tant qu'observateur.
2. **L'éthique**- un observateur doit toujours garder à l'esprit que son implication dans une situation change cette situation. Les observateurs doivent faire attention aux intérêts des victimes et à leur sécurité et doit recueillir l'assentiment de la communauté qu'il représente. Les observateurs doivent être aussi transparents que possible.

Quelle est l'utilité de l'observation?

Elle donne l'opportunité aux victimes de faire connaître leur propre version des faits. C'est l'une des choses les plus fortes que nous puissions faire pour transformer un peuple : on passe de l'état de victimes à celui de personnes maîtrisant leur vie.

Quand suffisamment de ces « histoires alternatives » auront été écrites, la population décidera qu'ils peuvent élaborer et appliquer leurs propres décisions.

Crédibilité des ONG internationales qui conduisent des activités d'observation

Plusieurs participants ont souligné que les activités d'observation des DP par les ONG internationales manquaient souvent de crédibilité car elles ne reflétaient pas précisément la situation qui prévalait sur le terrain.

Ana Pinto pense que nous devrions utiliser les activités de ces ONG comme des outils lorsqu'elles sont fondées, crédibles et utiles et les écarter quand elles ne le sont pas.

Les participants soulignent l'importance pour l'observateur de garder sa crédibilité. Pour cela, l'observation doit être menée avec soin, consciencieusement et de manière continue.

Que devrions-nous faire lorsque l'observation ne parvient pas à faire évoluer les choses?

Quand les activités d'observation échouent, il est important de se demander pourquoi l'on a échoué et ce que l'on pourrait faire autrement. Il est très difficile et douloureux d'affronter ce genre d'échec, surtout quand on assiste par la suite aux crimes commis contre des gens innocents. Mais nous devons affronter ces échecs et continuer notre travail, personne d'autre ne le fera.

Nous devons tous apprendre à vivre avec nos échecs : les systèmes que nous essayons de changer sont grands et puissants.